

100.000 euros en une minute pour a-ULab

La société a-ULaB, une spin-off de l'ULB spécialisée dans la détection de l'amiante, reçoit un apport de fonds de 100.000 euros levés en... une minute.

LUC VAN DRIESSCHE

C'est ce qu'on appelle du vite fait bien fait. La plateforme de crowdlending Look & Fin, leader du financement en ligne des PME en Belgique, n'aura pas eu besoin de plus d'une minute pour lever 100.000 euros de capitaux frais pour la société a-ULaB.

Cette spin-off de l'ULB créée en 2011 avait fait appel au crowdlending pour réduire le coût de son endettement. Les prêteurs, tous des particuliers, ont accepté de prêter 100.000 euros sur 4 ans à un taux de 8%. «Le fonds Theodorus, déjà présent dans le capital, a également accepté de renégocier une partie de sa créance à un taux plus favorable, ce qui nous permet de réduire de près de 50% la charge de notre dette», explique Philippe Rémy, le patron fondateur d'a-ULaB.

L'entreprise figure, avec AIB Vinçotte, parmi les principaux laboratoires du pays spécialisés dans la recherche et l'identification d'amiante dans les matériaux et dans l'air.

Analyse et inventaire

Son pôle d'activité principal consiste à analyser l'air pendant les activités de désamiantage – 75% du chiffre d'affaires. «Nous plaçons des pompes munies de filtres qui captent l'air ambiant, que nous analysons ensuite», dit Philippe Rémy. L'autre activité, c'est l'inventaire amiante: a-ULaB en réalise 600 par mois.



L'analyse de l'air pendant le désamiantage représente 75% du chiffre d'affaires d'a-ULaB. © BELGA

La société est le fruit de la rencontre de la société Pégase Environnement, un bureau d'études créé par Philippe Rémy et son frère Paul-Adelin, et spécialisé dans les inventaires de matériaux amiantés dans les bâtiments, avec le service de Pneumologie de l'hôpital Erasme. Celui-ci est reconnu pour ses travaux sur les effets de l'amiante sur la santé humaine. «J'ai proposé à Erasme et à l'ULB de mettre sur pied un laboratoire d'analyse des fibres d'amiante pour lier le médical à l'environnement», raconte Philippe Rémy.

a-ULaB, qui emploie sept salariés (bientôt huit), est déjà rentable, ce qui la met en avance sur son plan financier. En 2015, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 700.000 euros, progressant en un an de 55%.

La société entend développer ses activités en Belgique et dans les Balkans, en particulier au... Kosovo, où elle a pu trouver une ouverture dès 2011. Le Kosovo et l'Albanie, qui préparent leur candidature à l'adhésion à l'UE, doivent en effet respecter une série de normes environnementales.

«Nous avons été sollicités, avec Pégase Environnement, pour réaliser un inventaire amiante au Kosovo. L'Awex, qui a bénéficié d'un programme Environnement pour l'Europe, nous a soutenus pour réaliser l'étude de 154 bâtiments», précise Philippe Rémy.

Ce n'est sans doute qu'un début: le marché de l'éradication de l'amiante a encore de beaux jours devant lui. «L'assainissement prendra encore des décennies en Belgique, et je ne parle pas des pays d'Europe de l'Est où quasi rien n'a encore été fait.»

«L'assainissement de l'amiante prendra encore des décennies en Belgique.»

PHILIPPE RÉMY
PATRON FONDATEUR D'A-ULAB